

Le ministre s'est donné bien du mal pour détourner l'attention des députés d'un certain nombre de problèmes contrariais qui sont apparus au cours des années. Mais regardons la procédure traditionnelle suivant laquelle le parlement fédéral autorise la constitution des sociétés. Je prétends que c'est ici que se pratique la constitution des sociétés parce qu'on sent que, sinon, la réglementation nécessaire à la protection des Canadiens ferait défaut; comme le sont actuellement les choses, on ne pourrait veiller autrement à l'intérêt public.

Puis-je signaler qu'il est 10 heures, monsieur l'Orateur?

LES TRAVAUX DE LA CHAMBRE

M. Bell: Monsieur l'Orateur, le leader de la Chambre voudrait-il confirmer si les travaux prévus pour mercredi seront bien ceux qu'on a annoncés?

L'hon. M. Macdonald: Oui, monsieur l'Orateur. En dépit du fait que nous n'avons pas complété l'étude de ce bill, nous allons aborder mercredi les trois bills suivants: le bill modifiant la loi sur les prêts aux étudiants, celui modifiant la loi sur les prêts aux petites entreprises et le bill visant le financement des Chemins de fer Nationaux du Canada—mais j'ai oublié dans quel ordre ils ont été annoncés. Si nous faisons assez de progrès, nous reviendrons pour le reste de l'après-midi à celui que nous venons de débattre.

LA MOTION D'AJOURNEMENT

Une motion d'ajournement de la Chambre, aux termes de l'article 40 du Règlement, est censée avoir été présentée.

L'HABITATION—LA RÉNOVATION URBAINE À VANCOUVER

M. Harold E. Winch (Vancouver-Est): Au début de la semaine dernière, monsieur l'Orateur, j'ai donné avis d'un débat à 10 heures parce qu'une réponse est sollicitée d'urgence du ministre d'État chargé de l'habitation.

Tous les députés admettront qu'il y a plusieurs mois, le gouvernement a gelé les projets de rénovation et d'expansion urbaines. Ce que nous voulons, c'est qu'on nous prédise à quel moment le dégel se produira vraisemblablement. Dans ma propre circonscription de Vancouver-Est, et dans un secteur adjacent de Vancouver-Centre il y a en tout 1,315 acres dont la totalité est appelée à une expansion et une rénovation urbaines. Deux des projets de ce secteur ont été approuvés il y a déjà cinq ans.

Il est donc compréhensible que nous souhaitions entendre de la bouche même du ministre combien de temps il faudra attendre le début des travaux et sa décision quant aux politiques, aux procédures et aux règles que mettront en cause les tout nouveaux projets de rénovation et d'aménagement urbains du gouvernement.

Je vous donne quelques exemples de ce que ces projets représentent pour ma circonscription. J'ai appris de la Société centrale d'hypothèques et de logement que le projet de réaménagement n° 2, qui comprend quelque 28 acres, avait d'abord été autorisé en juillet 1964. Rien n'a encore été fait.

● (10.00 p.m.)

Il y a ensuite le projet de rénovation urbaine n° 3, celui des marais de False Creek, approuvé en décembre 1964. Cette région comprend une superficie totale d'environ 900 acres, divisée en sept sous-régions dont une seule a été achevée. Nous avons ce qu'on appelle la sous-région de Strathcona qui a une superficie de 40 acres environ et une population de 3,000 habitants. La demande a été tenue en suspens en attendant que le gouvernement fasse connaître sa nouvelle politique.

Nous avons encore le projet de rénovation urbaine n° 4A qui a été approuvé le 3 octobre 1968 et porte sur 340 acres. D'après la SCHL, cette soumission est tenue en suspens en attendant que le gouvernement se décide à dévoiler sa toute dernière politique en matière de rénovation urbaine et de développement. Mentionnons encore le projet de rénovation urbaine n° 6 qui couvre sept acres d'une poche résidentielle. Ce projet a été approuvé en août 1967 mais les seuls travaux en entrepris jusqu'ici sont ceux de dégagement.

Voilà donc quelques exemples des projets approuvés depuis cinq ans; ils couvrent, dans ma circonscription, un total de 1315 acres. Les travaux et le développement lui-même sont suspendus, pour ne rien dire de la planification, en attendant qu'on nous dise où en sont les ruminations du ministre d'État chargé du logement au sujet de la reconstruction et du redéveloppement dans la ville de Vancouver.

Je crois avoir suffisamment décrit les choses dans ma circonscription et souligné l'urgence de la question. Les députés attendent du gouvernement qu'il leur donne une idée du moment où tout cela va démarrer et où il annoncera sa politique. On pourra alors procéder à la construction et au redéveloppement de ces programmes. Ils constituent une nécessité vitale, non seulement dans ma circonscription, mais d'un bout à l'autre du Canada.